

Image not found or type unknown



Demande information,que dois-je faire?

Par **hamir_old**, le **23/10/2007** à **16:10**

mon pere est décédé et il semblerait qu'il devait à un tier qui n'a que sa parole pour justifier càd il n'a pas de preuve et qui veut m'obliger à payer. suis-je obliger de payer? a -t-il le droit de confisquer un des biens legué par mon defunt pere sous pretexte que c'est en contre parti de ce que le defunt lui devait?Suis-je obliger de le croire? Sinon que dois-je faire?